



CQPM • Ajusteur-monteur industriel



Produire - Réaliser

Ajustage - Assemblage - Montage

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'ajusteur-monteur industriel réalise à partir des plans d'exécution l'ajustement d'éléments mécaniques ou de sous-ensembles mécaniques à partir de pièces ébauchées afin de les rendre fonctionnels.

Il adapte et règle les pièces les unes aux autres de manière à réaliser un montage ou un sous-ensemble conforme à son utilisation. En cela, l'ajusteur-monteur est amené à corriger des éventuels défauts de pièces qui peuvent compromettre le fonctionnement du montage. Il effectue des ajustements pour améliorer les liaisons entre les différents éléments, et procède pour ce faire à des opérations diverses d'usinage à l'aide d'outils à main (lime, abrasifs, grattoir, pointeur, etc...), voire à l'aide de machines-outils pour réaliser des opérations simples (perçage, rectification, petits tournages ou fraisages, etc...). Il peut être amené à procéder à des opérations complémentaires comme des soudures simples ne nécessitant pas d'habilitations spécifiques.

Il procède à la réception de l'ensemble des pièces du montage à réaliser (systèmes vis-écrous, molettes, prismes, goujons, éléments de serrages, pignons, roulements, rivets, etc..) et vérifie la conformité des pièces par rapport au plan d'exécution à l'aide des outils et instruments de contrôle à sa disposition. L'ajusteur-monteur réalise le montage selon un ordre qu'il détermine lui-même grâce à la définition d'une gamme opératoire, ou en suivant les instructions et consignes dans les documents techniques à sa disposition, en fonction de la nature du montage à réaliser et en fonction du nombre de montage à réaliser.

Après avoir monté les éléments mécaniques entre eux, l'ajusteur-monteur teste et règle le sous-ensemble réalisé, contrôle le bon fonctionnement de ce dernier en procédant aux mises au point nécessaires.

L'ajusteur-monteur assemble toutes sortes de dispositifs mécaniques dans des secteurs variés de l'industrie (mécanique générale ou de précision, aéronautique, ferroviaire, automobile, médical, etc...).



ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

■ **La préparation des opérations de montage d'éléments mécaniques**

Cette activité consiste pour l'ajusteur-monteur industriel à identifier, vérifier, comprendre et analyser l'ensemble des documents techniques nécessaires à la réalisation du montage d'éléments mécaniques afin que la chronologie et l'enchaînement des opérations puissent être réalisés méthodiquement et en conformité avec les exigences de production.

L'ajusteur-monteur vérifie et prépare les outils, les outillages, les équipements, et les consommables nécessaires à la réalisation des opérations.

Tout en appliquant rigoureusement les instructions liées à son activité professionnelle, il met en place et conserve son poste de travail dans un état d'ordre et de propreté, et renseigne le cas échéant les documents de suivi de la traçabilité de la préparation des opérations de montage. Enfin, il assure cette activité en utilisant les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires.

Cette activité a pour finalité de garantir la qualité de la production des montages et d'organiser celle-ci pour assurer les opérations de montage d'éléments mécaniques qui suivent.

■ **L'ajustage-montage d'éléments mécaniques**

Cette activité consiste pour l'ajusteur-monteur industriel à réaliser l'ensemble des opérations de montage selon les instructions qui lui sont données, en s'appliquant à respecter les objectifs assignés, en repérant et en isolant les non-conformités en production selon les procédures, tout en étant force de proposition pour améliorer ses objectifs sur son périmètre d'activité.

Tout au long des opérations, l'ajusteur-monteur procède à des tests et des réglages de fonctionnalité afin que le montage mécanique soit en conformité avec les exigences de départ. La réalisation des différents contrôles qualité complémentaires est assurée, et en cas de non-conformité ces dernières sont écartées ou signalées. L'ajusteur-monteur ajuste et peut aussi corriger des défauts de pièces ou d'éléments mécaniques par des opérations d'usinages simples. Son activité est régie par les modes opératoires et les moyens affectés à son poste de travail, ses contributions d'améliorations sont soumises aux procédures en place au sein de l'entreprise. Enfin, il assure ses activités en utilisant les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires.

Cette activité a pour finalité de garantir la production de montages fonctionnels et conformes aux exigences client.



COMPÉTENCES

- Vérifier l'approvisionnement du matériel, outil, composants nécessaires aux opérations de montage d'éléments mécaniques
- Préparer l'enchainement des opérations de montage d'éléments mécaniques
- Procéder aux opérations d'ajustage d'éléments mécaniques
- Procéder aux opérations de montage d'éléments mécaniques
- Régler et tester la fonctionnalité du sous-ensemble

LES MÉTIERS LIÉS

- Ajusteur - monteur - assembleur / Ajusteuse - monteuse - assembleuse

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau : 3
N° Cert. : 1989 0038 R
État : Active
RNCP : RNCP36737

> Dispositif d'accès

- Qui peut accéder à la certification ?**
- Jeunes et adultes
 - Salarié(e)s
 - Intérimaires
 - Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A
- CPF